

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02143 Numéro SIREN : 408 454 759 Nom ou dénomination : OPTIQUE PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/039549

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		74 route de Brignais 69630 CHAPONOST		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 8 4 5 4 7 5 9 0 0 0 2 3		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2015	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC			
		Frais de développement *		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	20 892	AG	18 159	2 732	
		Fonds commercial (1)		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			
		Terrains		AN			
		Constructions	104 854	AP	70 802	34 051	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR			
		Autres immobilisations corporelles	331 581	AT	303 306	28 274	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV			
		Avances et acomptes		AX			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			
		Autres participations	7 241 868	CU		7 241 868	
		Créances rattachées à des participations		BB			
		Autres titres immobilisés	15 200	BD		15 200	
		Prêts	41 000	BF		41 000	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Autres immobilisations financières*	30	BI		30
			TOTAL (II)	7 755 426	BJ	392 268	7 363 158
Matières premières, approvisionnements				BL			
En cours de production de biens				BN			
En cours de production de services				BP			
CRÉANCES		Produits intermédiaires et finis		BR			
		Marchandises		BT			
		Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
DIVERS		Clients et comptes rattachés (3)*	2 347	BX		2 347	
		Autres créances (3)	1 565 853	BZ		1 565 853	
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB				
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD				
	Disponibilités	882 594	CF		882 594		
	Charges constatées d'avance (3)*	48 716	CH		48 716		
	TOTAL (III)	2 499 511	CJ		2 499 511		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
		10 254 938	CO	392 268	9 862 669		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 350 624)			DA	3 350 624
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	335 063
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 815 492
	Report à nouveau			DH	1 684 624
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	754 415
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	8 940 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	269 951
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	176 221
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	42 922
	Dettes fiscales et sociales			DY	433 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	922 450	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 862 669	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
		FA	FB	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	1 507 978	FH	1 507 978	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 507 978	FK	1 507 978	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	11 102	
	Autres produits (1) (11)			FQ	15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 519 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	265 365
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	32 695
	Salaires et traitements*				FY	801 636
	Charges sociales (10)				FZ	286 915
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	18 545	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	36 010
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 441 168
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	77 928
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	680 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	31 393
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	711 393	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	14 884
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	14 884	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	696 508
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	774 436

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	252
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	105
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	358
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(358)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 663
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 230 490
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 476 074
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	754 415
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	687 453
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 102
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		252	
Autres charges		105	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015, dont le total est de 9 862 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 754 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,08 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2014



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 806 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 180	3 713		20 892
Immobilisations incorporelles	17 180	3 713		20 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	104 854			104 854
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	244 210	9 450	13 228	240 433
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 164	3 425	4 788	74 801
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	441 576	12 876	18 016	436 436
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 241 368	500		7 241 868
- Autres titres immobilisés	15 200			15 200
- Prêts et autres immobilisations financières	40 530	500		41 030
Immobilisations financières	7 297 098	1 000		7 298 098
ACTIF IMMOBILISE	7 755 854	17 588	18 016	7 755 427

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 713	12 876	1 000	17 588
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 713	12 876	1 000	17 588
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 016		18 016
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 016		18 016



Notes sur le bilan

**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS OPTIQUE MEILLET 69130 ECULLY	450 000	1 619 198	100,00	297 789
SAS MANTERNACH OPTIQUE ET ACOUSTIQUE 26000 VALEN	275 000	890 461	100,00	135 055
SASU CESAROME 42100 ST ETIENNE	38 250	-11 773	100,00	-47 949
SAS LYONNOPTIC 69630 CHAPONOST	300 000	566 272	51,00	193 278
SAS OPTIQUE TORRILHON 69310 PIERRE BENITE	40 000	2 990 641	100,00	598 772
SAS LULY 69630 CHAPONOST	500	-66 965	100,00	-66 965
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 241 868	7 241 868	1 368 423		680 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 179	1 981		18 159
Immobilisations incorporelles	16 179	1 981		18 159
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	65 560	5 243		70 802
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	231 040	2 623	13 228	220 436
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 613	8 698	4 788	66 523
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	375 560	16 564	18 016	374 109
ACTIF IMMOBILISE	391 739	18 545	18 016	392 269

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 657 947 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	41 000		41 000
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 348	2 348	
Autres	1 565 853	1 565 853	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 716	48 716	
Total	1 657 947	1 616 917	41 030
Prêts accordés en cours d'exercice	500		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	9 180
PRODUITS A RECEVOIR	48 808
Total	57 988

Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 350 624,00 euros décomposé en 209 414 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	209 414	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	209 414	16,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 922 451 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	269 952	54 107	215 844	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 922	42 922		
Dettes fiscales et sociales	433 355	433 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	176 222	176 222		
Produits constatés d'avance				
Total	922 451	706 607	215 844	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	65 205			
(**) Dont envers les associés	31 957			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 31 957 euros.

**Charges à payer**

	Montant
FOUR FACT NON PARVENU	7 127
INTERETS COURUS NON ECH	376
DETTES PROV CP/RTT	24 776
AUTRE CH. A PAYER DT PRIME BILAN+CA	162 929
CH.SOC./CONGES PAYES RTT	9 663
CH SOCIALE / INTERESSEMENT	6 737
AUTRE CH.SS A PAYER DT PRIME BILAN+	63 542
CHG. FIS/CP+RTT	305
AUTRE CH.FIS A PAYER DT PRIME BILAN	16 652
Total	292 106

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATE D AVANCE	48 716		
Total	48 716		

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 687 453 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION, 74 route de Brignais 69630 CHAPONOST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 959
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres CESAROME au profit de la BPLL</i>	382 500
Autres engagements donnés	382 500
Total	398 459
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société a souscrit en juillet 2013, auprès de la Banque Populaire Loire et Lyonnais, un emprunt de 383 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 383 k€ sur les titres de la société CESAROME.
 Au 30/09/2015, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 270 k€.

La société est caution solidaire de LYONNOPTIC auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour garantir les deux emprunts de chacun 1 250 k€ k€, souscrits en juillet 2011 pour une durée de 84 mois, et ce, à hauteur de 313 k € pour chacun des emprunts à majorer des intérêts, frais et accessoires dans la limite de 3 ans.

La société est caution solidaire au profit de la SCI Vallée 2 dans l'ensemble des obligations de la société LYONNOPTIC relatives au bail commercial.

La société est caution solidaire d'OPTIQUE MEILLET auprès du CACE pour garantir un emprunt de 600 K€ souscrit en octobre 2010 pour une durée de 81 mois.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Bail à construction pour une durée de 30 ans arrivant à terme le 09/05/2032.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 959 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

OPTIQUE PARTICIPATIONS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 350 624 €

Siège social : 74, Route de Brignais - 69630 CHAPONOST

408 454 759 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 23 FEVRIER 2016**

Madame, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2015, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

* * * * *

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Chaponost,
Le 11 décembre 2015,
Pour le Conseil de Surveillance,
Joseph TORRILHON.





Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon B 384 420 493 - Siret 384 420 493 00031 - Code NAF 6920Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2015

SA OPTIQUE PARTICIPATIONS

**74, route de Brignais
69630 CHAPONOST**

fidaudit

FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon B 384 420 493 - Siret 384 420 493 00031 - Code NAF 6920Z

Raison Sociale	OPTIQUE PARTICIPATIONS
Forme Juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital	3 350 624 euros
Siège Social	74, route de Brignais 69630 CHAPONOST
R.C.S.	LYON 408 454 759
SIRET	408 454 759 00023
Code NAF	64.20Z

Sommaire

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2015

Rapport du Commissaire aux Compte sur les conventions réglementées
Exercice clos le 30 septembre 2015

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe

SA OPTIQUE PARTICIPATIONS
74, route de Brignais

69630 CHAPONOST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de nos appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Surveillance et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de l'Article L. 223-6 du Code de commerce, nous vous informons que votre société a pris une participation à hauteur de 100 % dans le capital de la SAS LULY, pour un montant de 500 euros.

Fait à Saint-Genis-Laval,
2 février 2016

SAS FIDAUDIT FRANCE
Commissaires aux Comptes

Jean-Marie GAVEAU
Commissaire aux Comptes



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 74 route de Brignais 69630 CHAPONOST

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 8 4 5 4 7 5 9 0 0 0 2 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2015

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *		AC	
	Frais de développement *		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	20 892	AG	18 159
	Fonds commercial (1)		AI	2 732
	Autres immobilisations incorporelles		AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AK	
			AL	
	Terrains		AM	
	Constructions		AN	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	104 854	AO	
	Autres immobilisations corporelles		AQ	70 802
	Immobilisations en cours		AR	34 051
	Avances et acomptes	331 581	AS	
			AT	303 306
			AU	28 274
			AV	
			AW	
			AX	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AY	
	Autres participations		CT	
	Créances rattachées à des participations	7 241 868	CV	7 241 868
	Autres titres immobilisés		BC	
	Prêts	15 200	BE	15 200
	Autres immobilisations financières*	41 000	BG	41 000
			BI	
		30		30
TOTAL (II)		7 755 426	BK	392 268
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *		BM	
	Matières premières, approvisionnements		BN	
	En cours de production de biens		BO	
	En cours de production de services		BP	
	Produits intermédiaires et finis		BQ	
	Marchandises		BR	
			BS	
	Avances et acomptes versés sur commandes		BT	
			BU	
			BV	
	Créances		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	2 347	BX	2 347
	Autres créances (3)	1 565 853	BZ	1 565 853
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CA	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CC	
	Disponibilités		CD	
			CE	
		882 594	CF	882 594
			CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	48 716	CH	48 716
			CI	
	TOTAL (III)	2 499 511	CJ	2 499 511
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
			CO	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		10 254 938	1A	392 268
Renvois : (1) Dont droit au bail :				9 862 669
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				
Clause de réserve de propriété : *				
Stocks :				
(3) Part à plus d'un an			CR	
Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 350 624)			DA	3 350 624	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	335 063	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 815 492	
	Report à nouveau			DH	1 684 624	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	754 415	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 940 219	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	269 951	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	176 221	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	42 922	
	Dettes fiscales et sociales			DY	433 355	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	922 450		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	9 862 669		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	706 606	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION					Néant ☐ *		
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 507 978	FH		FI	1 507 978
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 507 978	FK		FL	1 507 978
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 102
	Autres produits (1) (11)					FQ	15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 519 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	265 365
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 695
	Salaires et traitements*					FY	801 636
	Charges sociales (10)					FZ	286 915
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	18 545
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	36 010
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 441 168
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	77 928	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	680 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 393
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	711 393	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 884
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	14 884	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	696 508	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	774 436	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	252
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	105
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	358
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(358)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 663
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 230 490
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 476 074
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	754 415
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	687 453
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 102
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		252	
Autres charges		105	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2015, dont le total est de 9 862 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 754 415 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,08 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2014



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 806 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 180	3 713		20 892
Immobilisations incorporelles	17 180	3 713		20 892
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	104 854			104 854
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	244 210	9 450	13 228	240 433
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	76 164	3 425	4 788	74 801
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	441 576	12 876	18 016	436 436
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 241 368	500		7 241 868
- Autres titres immobilisés	15 200			15 200
- Prêts et autres immobilisations financières	40 530	500		41 030
Immobilisations financières	7 297 098	1 000		7 298 098
ACTIF IMMOBILISE	7 755 854	17 588	18 016	7 755 427

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 713	12 876	1 000	17 588
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 713	12 876	1 000	17 588
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 016		18 016
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 016		18 016



Notes sur le bilan

**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS OPTIQUE MEILLET 69130 ECULLY	450 000	1 619 198	100,00	297 789
SAS MANTERNACH OPTIQUE ET ACOUSTIQUE 26000 VALEN	275 000	890 461	100,00	135 055
SASU CESAROME 42100 ST ETIENNE	38 250	-11 773	100,00	-47 949
SAS LYONNOPTIC 69630 CHAPONOST	300 000	566 272	51,00	193 278
SAS OPTIQUE TORRILHON 69310 PIERRE BENITE	40 000	2 990 641	100,00	598 772
SAS LULY 69630 CHAPONOST	500	-66 965	100,00	-66 965
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 241 868	7 241 868	1 368 423		680 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 179	1 981		18 159
Immobilisations incorporelles	16 179	1 981		18 159
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	65 560	5 243		70 802
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	231 040	2 623	13 228	220 436
- Matériel de transport	16 348			16 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 613	8 698	4 788	66 523
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	375 560	16 564	18 016	374 109
ACTIF IMMOBILISE	391 739	18 545	18 016	392 269

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 657 947 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	41 000		41 000
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 348	2 348	
Autres	1 565 853	1 565 853	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 716	48 716	
Total	1 657 947	1 616 917	41 030
Prêts accordés en cours d'exercice	500		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	9 180
PRODUITS A RECEVOIR	48 808
Total	57 988

Notes sur le bilan

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 350 624,00 euros décomposé en 209 414 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	209 414	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	209 414	16,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 922 451 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	269 952	54 107	215 844	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 922	42 922		
Dettes fiscales et sociales	433 355	433 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	176 222	176 222		
Produits constatés d'avance				
Total	922 451	706 607	215 844	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	65 205			
(**) Dont envers les associés	31 957			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 31 957 euros.

**Charges à payer**

	Montant
FOUR FACT NON PARVENU	7 127
INTERETS COURUS NON ECH	376
DETTES PROV CP/RTT	24 776
AUTRE CH. A PAYER DT PRIME BILAN+CA	162 929
CH.SOC./CONGES PAYES RTT	9 663
CH SOCIALE / INTERESSEMENT	6 737
AUTRE CH.SS A PAYER DT PRIME BILAN+	63 542
CHG. FIS/CP+RTT	305
AUTRE CH.FIS A PAYER DT PRIME BILAN	16 652
Total	292 106

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATE D AVANCE	48 716		
Total	48 716		

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 687 453 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1997, la société SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA HOLDING OPTIQUE PARTICIPATION, 74 route de Brignais 69630 CHAPONOST. Elle agit en qualité de tête de groupe.

**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 959
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres CESAROME au profit de la BPLL</i>	382 500
Autres engagements donnés	382 500
Total	398 459
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société a souscrit en juillet 2013, auprès de la Banque Populaire Loire et Lyonnais, un emprunt de 383 k€ sur une période de 84 mois garanti par une inscription de privilège de nantissement à hauteur de 383 k€ sur les titres de la société CESAROME.
 Au 30/09/2015, le montant de l'emprunt restant dû s'élève à 270 k€.

La société est caution solidaire de LYONNOPTIC auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté pour garantir les deux emprunts de chacun 1 250 k€ k€, souscrits en juillet 2011 pour une durée de 84 mois, et ce, à hauteur de 313 k € pour chacun des emprunts à majorer des intérêts, frais et accessoires dans la limite de 3 ans.

La société est caution solidaire au profit de la SCI Vallée 2 dans l'ensemble des obligations de la société LYONNOPTIC relatives au bail commercial.

La société est caution solidaire d'OPTIQUE MEILLET auprès du CACE pour garantir un emprunt de 600 K€ souscrit en octobre 2010 pour une durée de 81 mois.

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Bail à construction pour une durée de 30 ans arrivant à terme le 09/05/2032.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 959 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

OPTIQUE PARTICIPATIONS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 350 624 €

Siège social : 74, Route de Brignais - 69630 CHAPONOST

408 454 759 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 754 415,43 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 754 415,43 €

- A titre de dividendes 580 076,78 €
soit 2,77 € par action

- Le solde 174 338,65 €
en totalité au compte "report à nouveau"

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 580 076,78 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total de la distribution	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
30/09/2014	500 499,46 €	500 499,46 €	Néant
30/09/2013	580 076,78 €	580 076,78 €	Néant
30/09/2012	580 076,78 €	580 076,78 €	Néant

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2016.

P/ Le Directoire
Monsieur Laurent TORRILHON

